

## MESURES LÉGISLATIVES HELMS/BURTON CONCERNANT L'EMBARGO CONTRE CUBA

### ANALYSE

#### **Titre I : Renforcement des sanctions internationales contre le gouvernement Castro**

Ce titre comprend bon nombre de dispositions visant à envoyer un message politique et diplomatique à Cuba. On réclame un embargo des Nations Unies, on interdit le financement indirect de Cuba par les ressortissants américains, on maintient l'opposition à l'adhésion de Cuba aux institutions financières internationales (IFI), on ordonne au Secrétaire au Trésor de diminuer les sommes versées aux IFI d'un montant équivalent à toute somme prêtée à Cuba, on augmente l'aide aux organismes non gouvernementaux voués à l'instauration d'une démocratie à Cuba, et on s'oppose à une centrale électrique nucléaire à Cuba.

Une nouvelle disposition reposant sur l'article 102 inscrit dans la Loi tous les règlements et les décrets existants au sujet de l'embargo contre Cuba.

L'article 104 du titre I prévoit la retenue des paiements aux institutions financières internationales (IFI) d'un montant équivalent à toute somme prêtée à Cuba ou à toute aide approuvée par ces institutions malgré l'opposition des États-Unis. Les IFI ciblées sont le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale de développement, la Société financière internationale, l'Agence multilatérale de garantie des investissements et la Banque Inter-américaine de développement.

L'article 108 du projet de loi exige que le Président fasse rapport tous les ans au Congrès concernant les activités commerciales et l'aide versée à Cuba par les autres pays au cours des douze mois précédents.

L'article 110 du titre I, « Protection contre l'importation de certains produits en provenance de Cuba » reprend simplement la loi et les règlements en vigueur aux États-Unis. On ne prévoit aucune nouvelle restriction ou condition d'importation de sucre aux États-Unis. Les exigences concernant l'attestation du lieu d'origine du sucre et des produits du sucre importés aux États-Unis qui existaient dans la version du projet de loi adopté par le Sénat ont été supprimées. On ne s'attend pas à ce que cet